Image not found or type unknown

Remboursement anticipé et renegociation de taux

Par **jobrider**, le **15/11/2013** à **23:43**

Bonjour,
je suis à la Banque Postale.(plus pour longtemps)
J'ai un Credit immo sur 20 ans. J'ai réalisé un remboursement anticipé il y a 6 mois, j'ai demandé une rénociation du taux d'interêt dans le même temps à ma conseillère.
Elle m'avait indiqué un nouveau taux interressant et un "effort de ma part" du genre une petite somme blquée sur un PEL.. j'étais tout ok.
Je devais donc recevoir un nouveau contrat qui recalcule le montant restant et donc les mensualités selon le nouveaux taux et mon remboursement anticipé.

Sauf que aujourd'hui et après 6 mois d'attente ma conseillaire m'annonce que la renego me coute 700€, et que le taux prevu est beaucoup moins interressant !..

Bien sur je refuse (sachez que j'ai reçu entre temps d'autres contrats nuls limite escrocs), et je veux leur claquer la porte au nez, changer de banque, quitte à payer, sauf que j'ai pas de nouveaux contrat.. et que pendant 6 mois je payais des mensualités non lissées (300e au lieu de 700e) .. bref je suis coincé !
comment leur mettre la pression?

Bien entendu le (pseudo)directeur de l'agence est injoignable comme ma conseillere.

Merci pour vos conseils

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés